



Mur de mots des possibilités de placement

Obligations

Actions

Taux d'intérêt nominal

Intérêt

Marché boursier

Défaut de paiement Dividende

Échéance

Volatil

Rendement

Liquide

CPG

Négociation



Mur de mots des possibilités de placement

Valeur

Produits de base

Fonds communs

FNB

Diversification

Gain en capital

Cryptomonnaies

NFT

Chaîne de blocs

Actif

Risque

Passif

Équité

Rendement



Possibilités de placement : Définitions

Taux d'intérêt nominal : Le taux d'intérêt annuel sur une obligation. Les versements d'intérêts sont appelés « coupons », car les personnes qui détenaient des obligations obtenaient leurs versements en remettant un coupon joint à leur obligation. Vous trouverez un exemple d'obligation canadienne à l'adresse suivante : <https://www.oec.gc.ca/produits/obligations-avec-certificat/>

Intérêt : Ce qu'on paye à un prêteur pour lui emprunter de l'argent.

Défaut de paiement : Le fait de ne pas rembourser un prêt.

Échéance : La date à laquelle un placement se termine.

Rendement : Le montant qu'un placement rapporte sous forme de dividende ou d'intérêt. (*Exemple : cette obligation a un rendement annuel de 5 %.*)

Action : Une unité de titre ou une fraction d'une entreprise. On appelle « actionnaires » les personnes qui détiennent des actions.

Marché boursier : Un marché où l'on achète et vend des actions et d'autres valeurs.

Dividende : La distribution des profits d'une entreprise à ses actionnaires. Le montant est proportionnel au nombre d'actions détenues par un actionnaire.

Volatil (adj.) ou volatilité (n.) : Indique à quel point un placement fluctue au fil du temps. Les placements volatils sont risqués et peuvent donner un rendement élevé ou entraîner des pertes importantes.

Liquide (adj.) ou liquidité (n.) : Indique la rapidité avec laquelle on peut vendre un actif. Les actions sont très liquides. On peut les vendre instantanément et recevoir le produit de la vente quelques jours plus tard. Vous trouverez plus d'information à ce sujet à l'adresse suivante : <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/liquidite>

Négociation : Acheter et vendre des actions, des obligations, des produits de base et d'autres actifs pour réaliser un profit. Vous trouverez plus d'information à ce sujet à l'adresse suivante : https://www.ig.com/fr/strategies-de-trading/qu_est-ce-que-la-negociation-financiere---190916



Possibilités de placement : Définitions

Valeur : Actif fongible et échangeable dont la définition varie d'un territoire à un autre. Les valeurs comprennent notamment les obligations, les actions, les fonds communs et les FNB.

Produits de base : Matières premières, comme le pétrole et l'or, qui peuvent être échangées par les producteurs sur un marché boursier.

Diversification : L'adage qui dit qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un même panier. Investir dans une variété de produits pour réduire le risque de volatilité.

Chaîne de blocs : Une base commune de données utilisée pour les cryptomonnaies. On y regroupe des données en « blocs ». Une bloc a une capacité de stockage. Lorsque cette capacité est atteinte, un lien avec le bloc complet est créé, et l'on finit par obtenir une chaîne de blocs.

Gain en capital : L'augmentation de la valeur d'un actif. Il s'agit du profit qu'on réalise en vendant un actif à un prix plus élevé que celui payé pour l'acheter. Les gains en capital sont imposables.

Actif : Une ressource qui a une valeur économique et qui peut appartenir à une personne, une société ou un pays qui s'attend à en tirer un avantage futur.

Risque : Le degré d'incertitude et les pertes financières qui peuvent découler d'un placement.

Rendement : L'argent que rapporte ou que coûte un placement au fil du temps.

Équité : La valeur de ce qu'une personne possède moins ce qui est dû pour la chose en question. Les fonds propres d'une personne qui possède une auto de 20 000 \$, mais qui doit encore rembourser 5 000 \$ pour ce véhicule, s'élèvent à 15 000 \$.

Passif : Les dettes et les obligations financières dont une entreprise doit s'acquitter tôt ou tard.